

Avant-projet de législation révisé sur les sociétés étrangères affiliées

Le 23 janvier 1995, n° 95-005

Le ministre des Finances, Paul Martin, a rendu public un avant-projet révisé de modification de la Loi et du Règlement de l'impôt sur le revenu, accompagné de notes explicatives, qui porte sur les mesures concernant les sociétés étrangères affiliées annoncées dans le budget du 22 février 1994. Le ministre a indiqué qu'il compte déposer un projet de loi renfermant le deuxième avant-projet révisé en février 1995.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G-7 se rencontreront à Toronto

Le 19 janvier 1995, n° 95-004

Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept principaux pays industrialisés se rencontreront à Toronto les 3 et 4 février. M. Martin a précisé que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales se rencontreront régulièrement dans le cadre d'un processus permanent de consultation et de coopération sur la politique macro-économique.

DISCOURS

La libéralisation des échanges suit, plutôt qu'elle ne précède, l'orientation prise par l'économie. Un tissu compliqué et déroutant d'arrangements commerciaux de portée bilatérale ou régionale, en particulier en Amérique latine, traduit les efforts déployés par les gouvernements nationaux pour s'adapter à un système économique de plus en plus international. [...] Ainsi, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont-ils décidé de conclure un accord plus « approfondi » de libre-échange, à la fois pour compenser la lenteur des négociations multilatérales et pour faire pression sur leurs autres partenaires commerciaux. Dans la foulée, les pays d'Asie, craignant que le dynamisme et l'élargissement de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] n'entraînent leur mise à l'écart, s'engageaient eux-mêmes dans un exercice de libéralisation de leurs échanges. [...] L'enjeu réel pour le Canada consiste à se positionner de manière stratégique en prévision de ce nouveau panorama asiatique et à prendre les dispositions requises sur le plan intérieur pour être en mesure de saisir les débouchés prometteurs que l'on commence à entrevoir. [...] Il ne s'agit pas simplement d'établir un lien plus efficace entre l'aide et les échanges, ni de résoudre les problèmes à coup de crédits à l'exportation. Non seulement le Canada ne peut plus se permettre les solutions de ce genre, mais j'entretiens moi-même encore des doutes sur leur succès au cours des dernières années. Nos lignes de conduite, nos initiatives et nos activités doivent être les volets d'une stratégie globale. Nous devons nous fixer des objectifs réalistes, définir nos grands objectifs et mesurer froidement nos résultats. Nous devons concentrer davantage notre action et axer nos services sur les entreprises canadiennes, en particulier les PME, qui commencent à s'aventurer en dehors de l'Amérique du Nord pour vendre leurs produits et conclure des coentreprises. Cela signifie diffuser plus efficacement l'information commerciale; cela signifie une meilleure coordination entre les ministères fédéraux et avec les gouvernements provinciaux; et cela signifie faire participer les entreprises canadiennes et les organismes du secteur privé à l'établissement des objectifs et à la planification des opérations. [...] Si nous ne renforçons pas nos liens avec une Asie de plus en plus sûre d'elle-même, l'économie canadienne devra supporter des coûts qui déborderont largement les considérations de part de marché. À maints égards, nos liens économiques avec la région Asie-Pacifique vont de plus en plus définir notre compétitivité mondiale et, par voie de conséquence, notre propre développement intérieur. Si nous parvenons à établir des partenariats stratégiques avec des sociétés asiatiques ou si nous parvenons à intéresser de nouveaux marchés à l'énergie et aux infrastructures canadiennes ainsi qu'aux services et aux produits canadiens, nous renforcerons — nous définirons même — notre avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre de Commerce international, à la Chambre de commerce de Vancouver, Vancouver (Colombie Britannique), le 12 janvier 1995, 95/3.

À VENIR :

- | | |
|-----------------|---|
| 19-30 janvier : | Visite du premier ministre en Amérique latine et aux Antilles |
| 22-28 janvier : | Visite du secrétaire d'État (Asie-Pacifique) à Hong Kong et en Corée du Sud |
| 25-28 janvier : | Visite du ministre des Affaires étrangères au Liban et au Koweït |
| 27-28 janvier : | Forum économique mondial (Davos, Suisse) |
| 6 février : | La Chambre des communes recommence à siéger |
| 23-24 février : | Visite du président des États-Unis à Ottawa |